

VACANCE DE POSTE

INTITULE DU POSTE	
Chargé-e- de mission territoriale (2 postes)	
Date de prise de fonction souhaitée	01/09/2017
REPERTOIRE MINISTERIEL DES EMPLOIS-TYPE / R.I.M.E. / REPERTOIRE UCANSS	
Répertoire ministériel - Famille professionnelle :	SAN-20-A
Répertoire ministériel - Code et libellé emploi :	Chargé de programmes de santé
Correspondance RIME (domaine fonctionnel et emploi) :	Correspondance RIME : FPESCS07 à 09 et 11/ Correspondance UCANSS :
Correspondance UCANSS (famille professionnelle et métier) :	0502
LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE	
<p>Agence Régionale de Santé de la Nouvelle-Aquitaine Espace Rodesse 103 bis rue Belleville CS91704 BORDEAUX CEDEX</p> <p>Direction : Délégation départementale de la Vienne</p> <p>Pôle : Pôle animation territoriale et parcours</p> <p>Département : Vienne</p> <p><u>Localisation géographique du poste : Poitiers</u></p>	
PROFIL DU POSTE	
<p><u>Personnel sous statut de la fonction publique :</u></p> <p>Catégorie : <input type="checkbox"/> Encadrement supérieur <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C</p> <p>Corps et grade : Inspecteur de l'action sanitaire et sociale (IASS)</p> <p><u>Personnel sous statut convention collective :</u></p> <p><input type="checkbox"/> Agent de direction <input type="checkbox"/> Médecin conseil <input checked="" type="checkbox"/> Cadre <input type="checkbox"/> Employé</p> <p>Niveau (à préciser le cas échéant) : 6</p>	

Encadrement : Oui Non

Nombre de personnes à encadrer (répartition par catégorie ou niveau) : 0

Effectif du service (répartition par catégorie ou niveau) :

DESCRIPTION DE LA DIRECTION / PÔLE / DEPARTEMENT

Présentation générale :

Le pôle animation territoriale et parcours est en charge de la mise en œuvre sur le territoire de la politique de l'Agence Régionale de Santé sur ses différents volets : prévention, promotion de la santé, médico-social et offre de soins de premier recours et hospitalière.

Activités principales de la Direction :

Mise en œuvre de parcours de santé coordonnés sur le territoire de référence.

Pilotage et accompagnement individualisé des établissements du territoire de référence.

Inspection, contrôle et évaluation des établissements et services du territoire de référence.

DESCRIPTION DES MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

Objectif du poste :

Sous l'autorité d'un responsable de pôle, et en collaboration avec les médecins du pôle santé, ce collaborateur est chargé de la mise en œuvre des politiques de santé portées par l'ARS, sur l'un des trois territoires de proximité du territoire de santé du département de la Vienne.

Il assure le suivi d'un portefeuille d'établissements et services sanitaires et médico-sociaux (ESMS). Dans un cadre transversal, il peut être désigné en « référence » sur des thématiques particulières et/ou des publics spécifiques.

Activités principales :

1- Animation territoriale

Il anime sur le territoire de santé de proximité la politique de l'agence en particulier :

- Participer à l'élaboration de diagnostics territoriaux, dans le cadre de projets territoriaux de santé
- Accompagner les opérateurs à la démarche de contractualisation (contrats locaux de santé)
- Mise en place de coordinations et de complémentarités entre les opérateurs de santé en lien avec les politiques publiques
- Accompagnement de l'adaptation de l'offre de santé

2- Gestion et suivi des établissements et services

Il assure sur le territoire de santé de proximité la planification, la programmation de l'offre, l'allocation de ressources et

suivi des établissements, la négociation, la rédaction et la conclusion des CPOM ou CT (voir en annexe la déclinaison de ces rubriques).

3- Inspection contrôle et évaluation des services et établissements

- Traiter les plaintes et signalements
- Conduire des inspections et en assurer les suites
- Analyser les rapports d'évaluation (interne/externe) des ESMS
- Participer à la procédure de certification des établissements de santé

Autres activités :

L'animateur territorial peut aussi être le référent thématique sur le parcours (PA, PH, sanitaire, ambulatoire...) en fonction des compétences acquises et ressources disponibles localement.

Dans ce cadre, il exerce sa mission en qualité d'expert et de façon transversale pour l'ensemble de la délégation départementale.

Contraintes du poste :

Déplacements fréquents dans les établissements et services,
Participation aux astreintes.

Partenaires institutionnels :

Conseil départemental, Préfecture, Direction Départementales Interministérielles, associations gestionnaires d'ESMS, professionnels de santé, établissements et services.

Rattachement hiérarchique :

Responsable du pôle animation territoriale et parcours.

COMPETENCES REQUISES

Connaissances (E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions)	E	M	A	N
Connaissance de la réglementation relative aux domaines d'activités		*		
Connaissance budgétaire, comptable, analyse financière		*		
Méthodologie d'évaluation et d'inspection		*		
Méthodologie de projet (conduite de réunions, travaux de groupe,...)	*			
Maîtrise de l'outil informatique		*		
Savoir-faire (E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions)	E	M	A	N
Qualités rédactionnelles		*		
Sens de l'organisation et de la méthode, esprit d'initiative et de synthèse		*		
Capacité au management et au dialogue		*		
Capacités de négociation et d'accompagnement au changement		*		
Gestion de situations complexes, de conflits		*		
Savoir-être (indiquer le degré de savoir-être structurant attendu par « * », « ** » ou « *** »)	*, ** ou ***			
Aptitude au travail en équipe et capacité de représentation de l'institution		**		
Sens du service public, rigueur, discrétion et loyauté		***		
Capacités d'organisation, de programmation et de restitution		**		

Cotation des Savoirs et Savoir-faire

Expertise - L'agent doit savoir agir dans un contexte complexe, faire preuve de créativité, trouver de nouvelles fonctions, former d'autres agents et être référent dans le domaine (niveau 4 du dictionnaire des compétences)

Maîtrise - L'agent met en œuvre la compétence de manière régulière, peut corriger et améliorer le processus, conseiller les autres agents, optimiser le résultat (niveau 3 du dictionnaire des compétences)

Application - L'agent doit savoir effectuer, de manière occasionnelle ou régulière, correctement les activités, sous le contrôle d'un autre agent, et savoir repérer les dysfonctionnements (niveau 2 du dictionnaire des compétences)

Notion - L'agent doit disposer de notions de base, de repères généraux sur l'activité ou le processus (vocabulaire de base, principales tâches, connaissance du processus, global...) (niveau 1 du dictionnaire des compétences)

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- le poste peut convenir à un premier poste dans le domaine ou à une nouvelle orientation professionnelle
ou
 expérience professionnelle souhaitée dans le domaine :

CANDIDATURE

Contact	Claude GUILLARD directrice de la délégation départementale de la Vienne
Modalités	CV + lettre de motivation à envoyer à : ARS-NA-RECRUT@ars.sante.fr <u>ATTENTION</u> : Pour les fonctionnaires, merci d'envoyer avec votre candidature l'annexe 5 jointe (formulaire de demande de mutation du Ministère) validée par votre hiérarchie (tout dossier incomplet ne sera pas examiné).
Date limite de dépôt	Le 10 MARS 2017